# Soutien aux politiques locales de jeunesse 2023

Procédure de demande de subvention

## Constitution et transmission du dossier

Les demandes de subvention doivent se faire exclusivement par le téléservice Le Compte Asso.

# La date limite pour déposer le dossier complet est fixée au vendredi 05 mai 2023

## Les pièces obligatoires de votre dossier dématérialisé :

□ Dossier « Cerfa\_12156\*05 », automatiquement généré sur **Le Compte Asso** (avant envoi : télécharger votre exemplaire à conserver)

- □ Le RIB portant les nom/titre et adresse de l'association <u>identiques</u> à ceux déclarés à l'INSEE Vérifier l'avis de situation du SIRENE via le lien : <u>https://avis-situation-sirene.insee.fr/</u>
- □ Les statuts régulièrement déclarés
- □ La liste des personnes chargées de l'administration
- □ Les comptes approuvés du dernier exercice clos (ou le rapport du commissaire aux comptes, le cas échéant)
- □ Le dernier rapport d'activité approuvé
- Le pouvoir donné au signataire de la demande si différent du représentant légal
- □ Le compte-rendu financier de la (ou des) action(s) financée(s) en 2022

# A vérifier impérativement avant de finaliser votre demande :

- Les mises à jour des obligations déclaratives de l'association portant sur les <u>nom/intitulé/titre</u> et <u>adresse</u> de l'association déclarées en Préfecture (RNA) qui <u>doivent être identiques</u> sur le <u>RIB</u>, ainsi que sur <u>l'avis de situation auprès de l'INSEE pour le SIRET</u>. Si ces informations ne sont pas identiques, l'administration ne pourra pas procéder au versement de votre subvention
- L'équilibre « Total des charges » et « Total des produits » des <u>budgets de l'association et</u> <u>du projet</u>

#### Informations relatives à la demande de subvention dématérialisée via LeCompteAsso

Afin d'utiliser au mieux la téléprocédure du « compte asso », des supports (guide-tutoriels et vidéos) permettant de créer/gérer votre compte sont disponibles via le lien : http://www.associations.gouv.fr/le-compte-asso.html

### Accès à la téléprocédure du Compte Asso :

- Rendez-vous sur : <u>https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login</u> pour créer votre compte personnel, si ce n'est déjà fait ;
- 2) Après vérification de votre compte personnel, relier ce dernier à votre association grâce aux numéros RNA et SIRET ;
- 3) Une fois relié à votre association, vous pouvez réaliser votre demande de subvention via la rubrique spécifique. Le formulaire est en 5 étapes :

<u>3/1 Étape 1</u> : « Sélectionner la subvention » *Politiques Partenariales JEP* par le code de subvention : 58 (correspondant au département de la Vienne) ;

<u>3/2 Étape 2</u> : « Sélection du demandeur » : identification de l'établissement qui fait la demande ainsi que les comptes utilisateurs qui modifient éventuellement la demande ;

<u>3/3 Étape 3</u> : « Pièces justificatives » : joindre les pièces obligatoires dans les emplacements prévus et, le cas échéant, le bilan de la (ou des) action(s) financée(s) en 2022. Attention à bien <u>verser les pièces les plus récentes</u>. Pour procéder au remplacement de chacune des pièces : cliquer sur le bouton « téléverser », déposer les documents <u>puis, cliquer sur</u> « <u>Mettre à jour les documents » situé en bas de page</u>. Sans cette manipulation, les documents ne parviendront pas à la SDJES.

<u>3/4 Étape 4</u> : « Description des projets » : présentation des projets, vous pouvez en proposer plusieurs.

<u>3/5 Étape 5</u> : « Attestation et soumission » : validation de la demande de signature électronique.

Attention ! En fin de saisie sur Le Compte Asso, bien confirmer l'envoi de votre demande

Vous pouvez réaliser votre demande en plusieurs temps. Chaque fin d'étape est à enregistrer. Vous pouvez reprendre votre demande dans la rubrique « suivi des dossiers ».

Contact : Samuel Landreau

Conseiller Jeunesse et Sports

Tél.: 05.17.84.04.09.

samuel.landreau@ac-poitiers.fr

En cas de problème dans le dépôt du dossier sur Le Compte Asso, vous pouvez solliciter l'assistance technique en utilisant le bouton en haut à droite.